

#COVID-19

**Urbanisme tactique**  
**DÉCONFINEMENT**  
**+ DE PLACE POUR**  
**LA MARCHÉ ET LE VÉLO**

*Lundi 4 mai 2020*



# 1. Les enjeux du déconfinement en matière de déplacements

## **Le déconfinement progressif à partir du 11 mai nous incite à réorganiser nos mobilités :**

- Comment respecter la distanciation et les gestes barrières ?
- Comment pallier une éventuelle désaffection des transports en commun ?
- Comment éviter un éventuel recours massif à la voiture individuelle ?
- Comment garantir un retour à l'école avec des mobilités facilitées et sécurisées ?
- Comment garantir une reprise du travail des salariés avec des mobilités facilitées et sécurisées ?

## **Nous devons dans cette nouvelle période traiter la mobilité sous tous les angles :**

- Garantir la santé de tous
- Garantir la sécurité de tous
- Garantir la mobilité pour tous (quel que soit l'endroit où on habite, quels que soient ses revenus)
- Réduire la pollution de l'air
- Favoriser le bien-être des habitants

## 2. L'urbanisme tactique : une réponse agile et rapide (1/2)

Notre principal enjeu : saisir l'opportunité de cette crise pour tester de nouveaux aménagements qui sécurisent, favorisent et encouragent la pratique du vélo et de la marche pour tous

**L'urbanisme tactique, une nouvelle approche du partage de l'espace public : faire vite et bien, tester et changer facilement si nécessaire**

- Proposer des aménagements temporaires, rapides à mettre en œuvre pour répondre à l'urgence de la crise
- Utiliser du mobilier et des solutions faciles à installer et à désinstaller

**Avec l'urbanisme tactique, la Métropole de Lyon propose une solution complète de mobilités à tous ses habitants**

- Des aménagements temporaires : vélo et marche
- Des services d'accompagnement pour les cyclistes et les piétons
- Une information pédagogique et claire à tous les habitants
- Des aides pour acquérir des vélos pour les plus démunis

## 2. L'urbanisme tactique : une réponse agile et rapide (2/2)

### Les mesures du plan pour développer la marche et le vélo

- **77 km** de nouvelles pistes cyclables
- **Ouverture des voies de bus aux vélos**, si absence de danger
- **3000 arceaux vélo** temporaires
- **Prime VAE** portée à 500€
- **Cellule urgence piétons** : pour permettre l'élargissement des trottoirs (commerces, écoles...), zones 30, piétonnisation
- **Subvention d'associations** pour des projets d'accompagnement (réparation, auto-réparation, formation, mise à disposition de vélos...)



## 3. Une méthode : concertation, expérimentation et adaptation

### **Un timing record**

- Annonce d'un plan d'urbanisme tactique le 16 avril 2020 par le Président David Kimelfeld
- Réunion de travail avec les associations le 29 avril
- Réunion de travail avec les communes le 30 avril

### **La concertation : un facteur clé de succès**

- Co-construire avec toutes les acteurs locaux concernés : le Sytral, les communes, les associations vélo et piétons, nos autres partenaires en matière d'aménagement et de mobilité, les habitants
- Travailler ensemble sur des propositions d'aménagements
- Tirer ensemble les enseignements des aménagements

### **L'expérimentation et l'adaptation : aménager de manière transitoire nous laisse plus de souplesse**

- Tester les changements possibles dans l'aménagement d'une rue ou d'un espace public pour encourager de nouveaux usages
- Observer comment les aménagements modifient les usages
- Observer l'efficacité, les opportunités, les contraintes liées à ces nouveaux aménagements
- Se laisser la possibilité d'adapter en direct les aménagements, pour mieux les adapter aux besoins des habitants

## 4. Création d'une cellule urgence piétons

**La Métropole met en place une cellule d'urgence pour répondre à toutes les communes qui souhaitent effectuer des aménagements. Elle répondra sous 10 jours à toute demande.**

**Abaissement de la vitesse, zones 30 et piétonisation de quartiers**

**Élargissement des trottoirs**

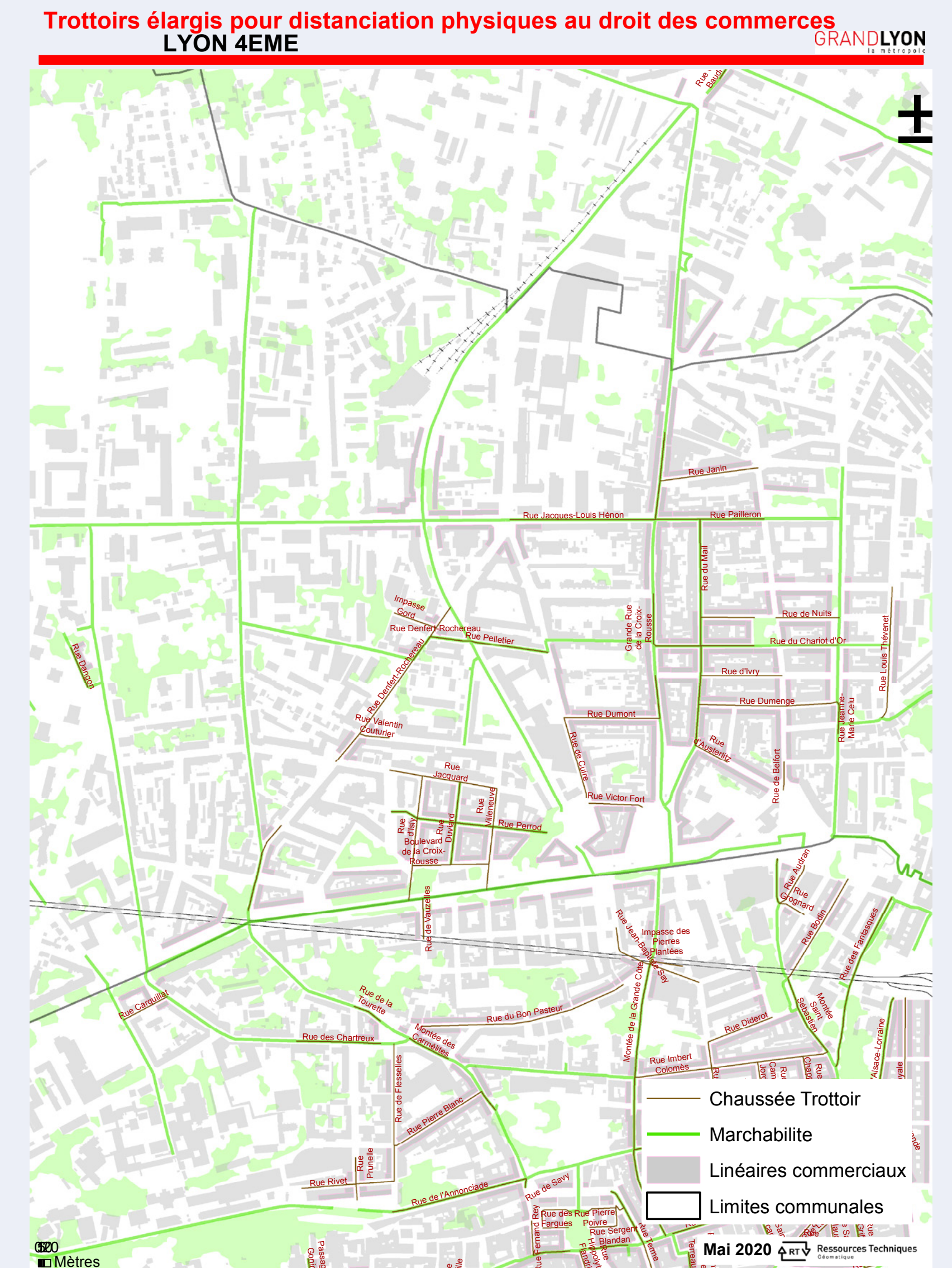
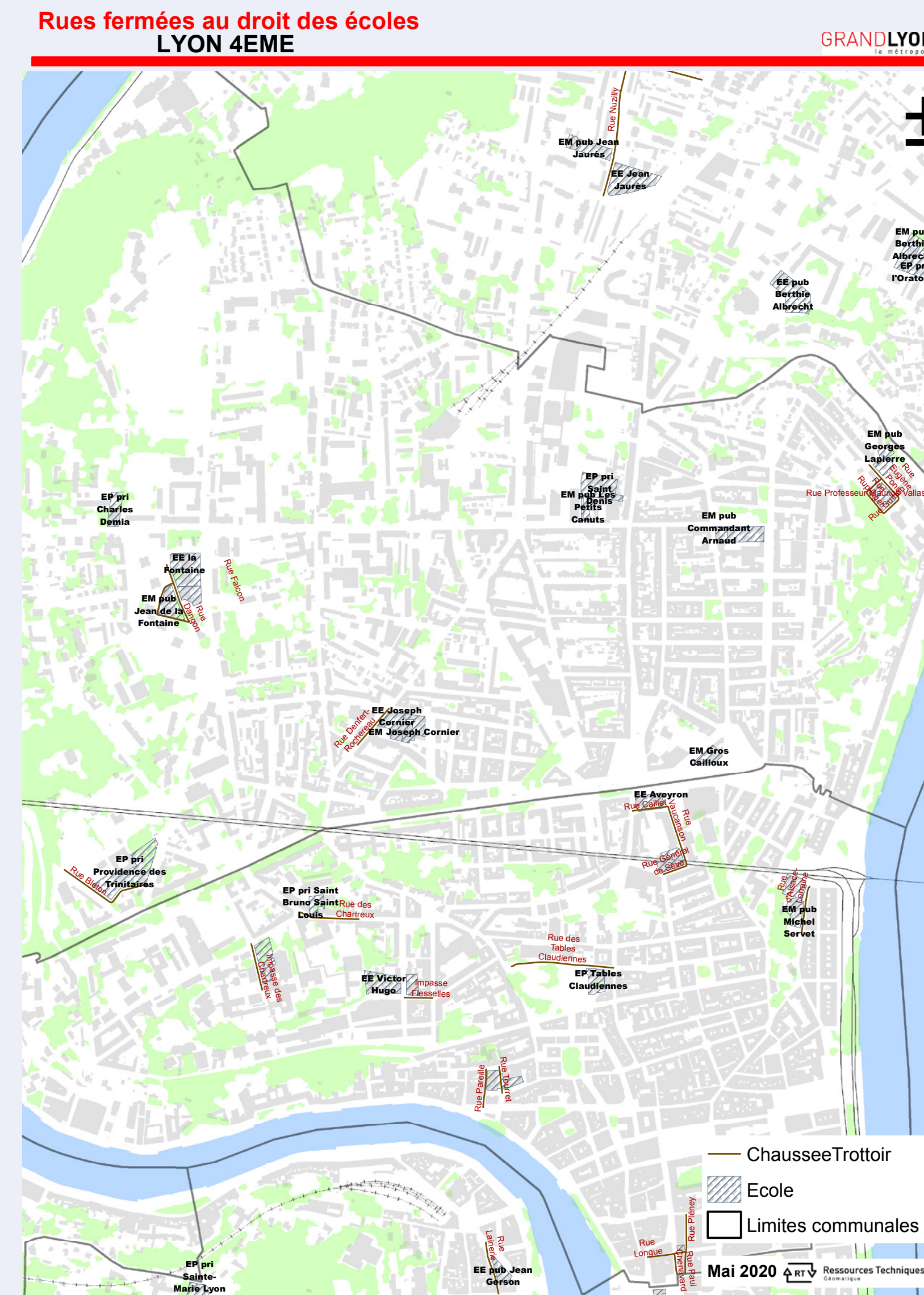
- Pour respecter la distanciation physique dans des lieux ciblés
- Au droit des commerces et files d'attente et au droit des écoles : suppression du stationnement ou fermeture de la voie à la circulation

**Création d'espaces de loisirs pour les piétons**

Pour offrir des cours de pied d'immeuble aux habitants qui ne disposeraient pas d'un logement avec un extérieur, afin de supporter un déconfinement trop progressif



# 5. Création d'un atlas des trottoirs à élargir pour les communes



## Atlas des trottoirs à élargir

La Métropole met à disposition des communes un atlas des trottoirs pouvant être élargis



# 6. Nos propositions pour développer massivement le vélo : de nouvelles pistes cyclables

**De nouvelles voies cyclables pour une logique de grands « corridors »** irrigant tous les territoires

**Plusieurs possibilités mises en œuvre simultanément**

- Créer de nouveaux axes
- Doubler et compléter les grandes lignes TC structurantes
- Combler les discontinuités du réseau et résorber des points noirs
- Augmenter la capacité et la sécurité de certains axes existants

**Nos propositions**

- Créer des pistes transitoires
- Reprendre les travaux sur les aménagements structurants en cours ou programmés
- Ouvrir des couloirs de bus aux vélos

**Ces nouveaux aménagements sont réalisés à base d'équipements provisoires mais pourront être pérennisés** au vu de leur pertinence et de leur efficacité



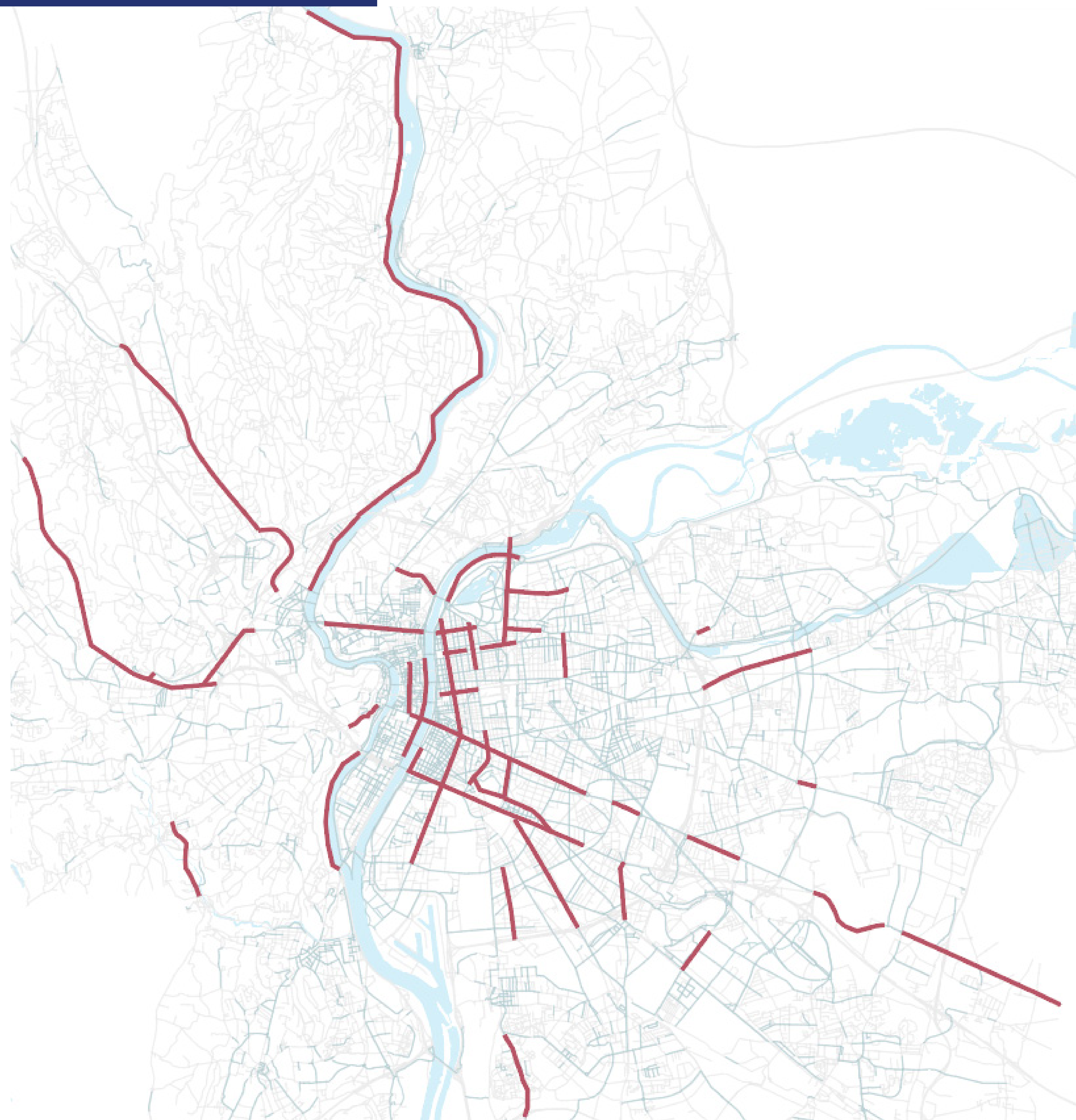
## 7. Nouvelles pistes cyclables : plan de nos propositions

Réseau  
cyclable  
existant  
**1000 km**



## 7. Nouvelles pistes cyclables : plan de nos propositions

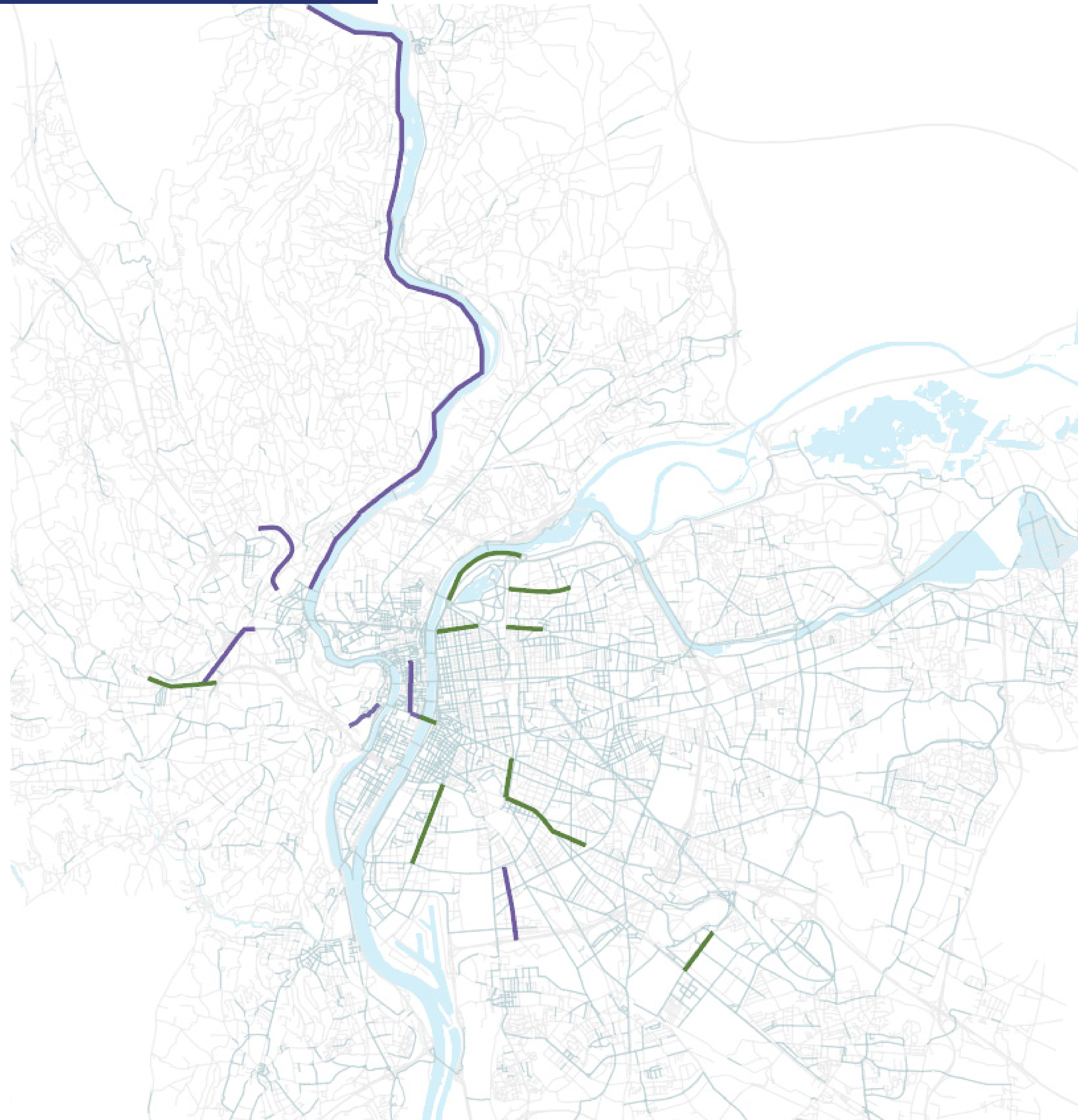
Réseau  
cyclable  
tactique  
**+77 km**





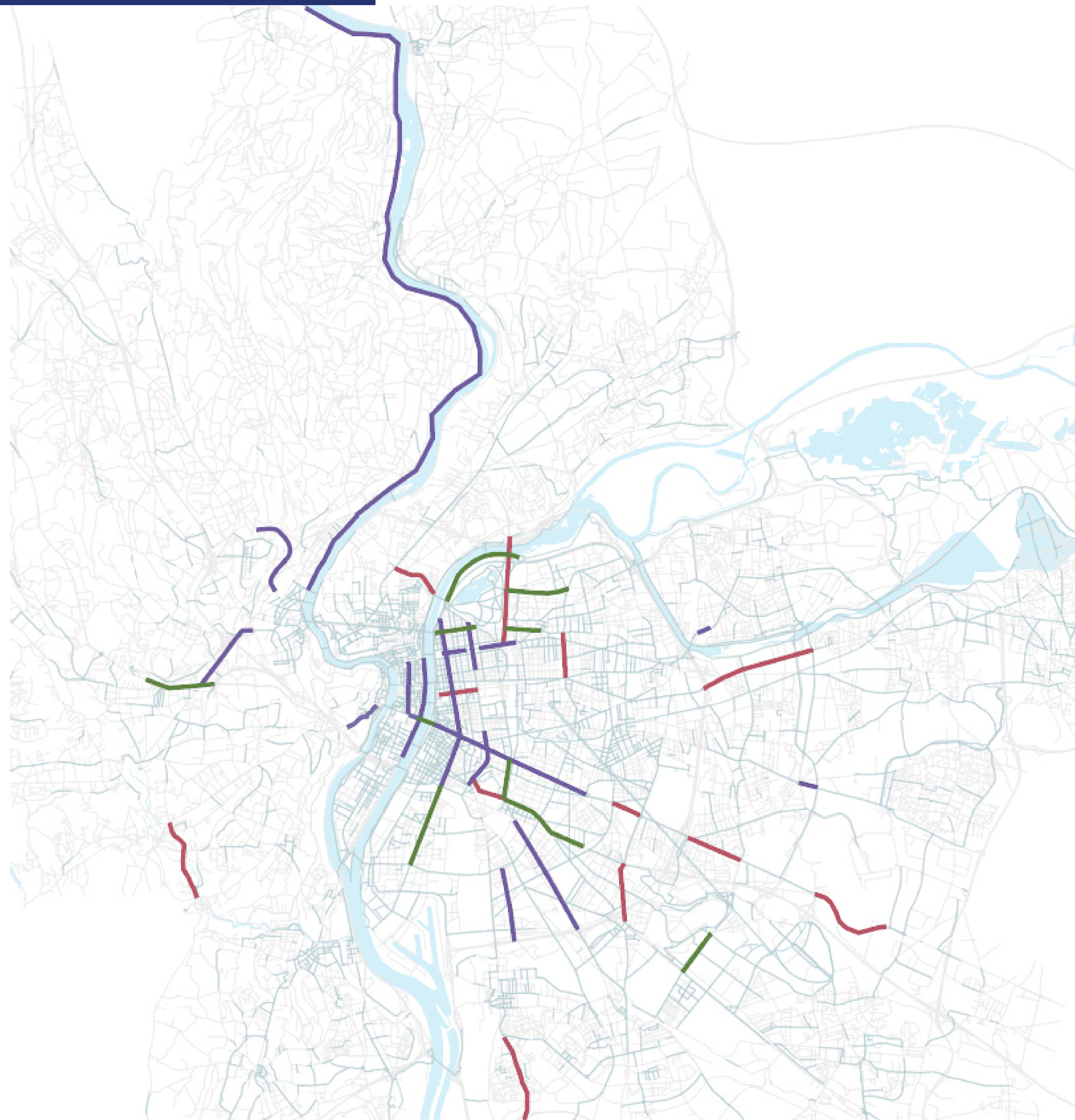
## 7. Nouvelles pistes cyclables : plan de nos propositions

Réseau  
au 11 mai +12 km  
au 2 juin +33 km  
+45 km au total



## 7. Nouvelles pistes cyclables : plan de nos propositions

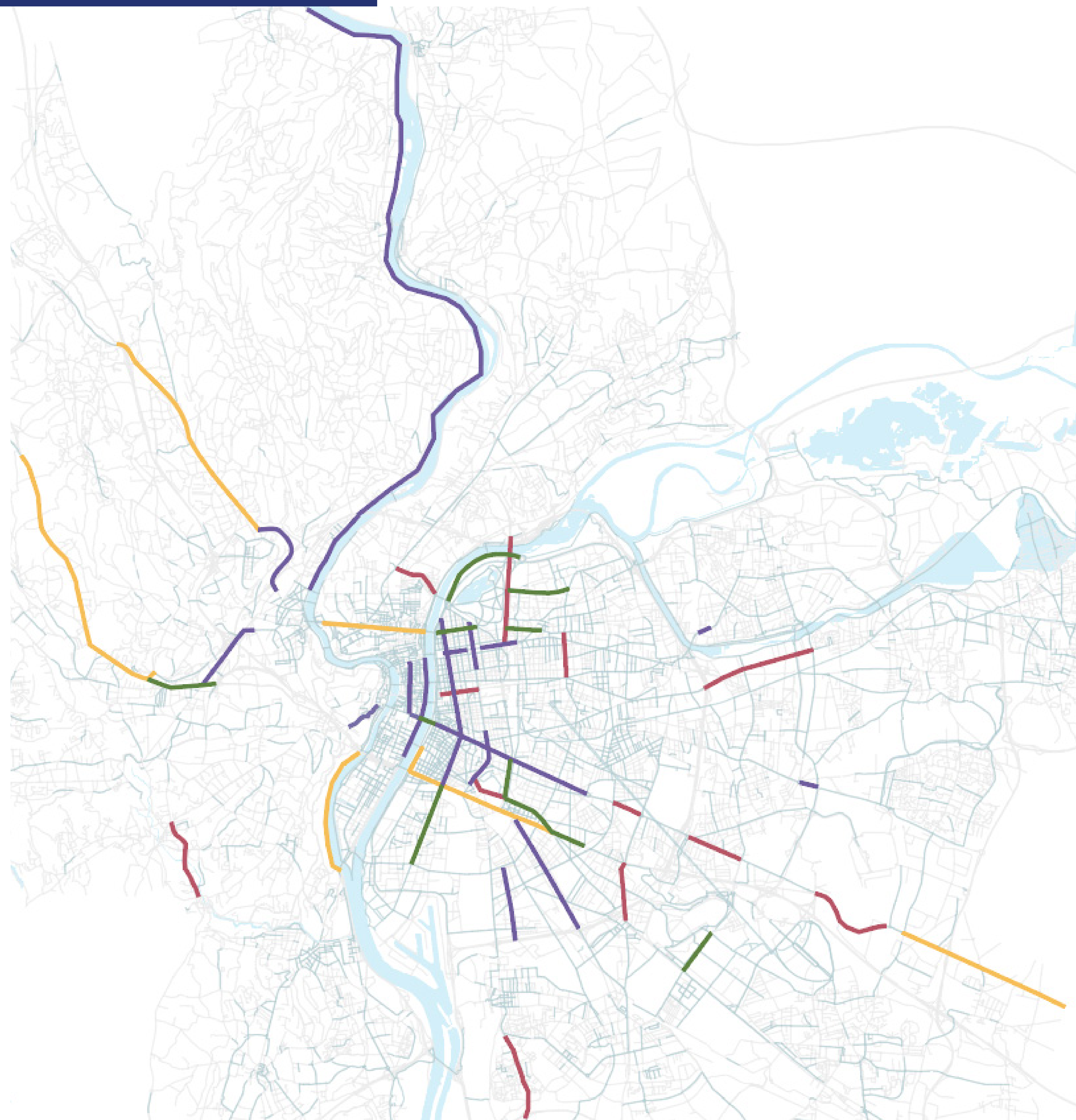
Réseau  
**début juillet +11 km**  
**+56 km au total**





## 7. Nouvelles pistes cyclables : plan de nos propositions

Réseau  
rentrée +21 km  
+77 km au total



## 8. Échéancier de la création des nouvelles voies cyclables

**Au total, 77 km d'aménagements, auxquels se rajoutent les km issus des propositions des associations et des communes, actuellement à l'étude**

- **À partir du 11 mai 12 km** réalisés en voies cyclables transitoires + couloirs de bus ouverts aux vélos, si absence de danger
- À partir du 2 juin : + 45km
- À partir de début juillet : + 56km
- À partir la rentrée : + 77km

Des compléments jusqu'à fin 2020 selon la dynamique de reprise des activités



# 10. Développement massif du stationnement vélo complémentaire

## **La Métropole propose de mettre en œuvre les solutions suivantes :**

- 3000 nouveaux arceaux temporaires rapidement installés
- Renfort dans les quartiers d'affaire comme la Part Dieu, Gerland, aux abords des commerces et des écoles...
- Installation de parcs temporaires surveillés
- Places de stationnement vélo supplémentaires dans les parkings existants (parkings en ouvrage et P+R)

# 11. Mesures d'accompagnements pour encourager l'usage du vélo

## **Augmentation de la prime VAE à 500 €**

### **Les projets - éphémères ou permanents à déployer massivement :**

- Ateliers de formation : « remise en selle »,
- Ateliers de réparation et d'autoréparation
- Mise à disposition de vélos auprès des plus démunis
- Bourses aux vélos virtuelles mises en ligne sur la plateforme numérique de la Métropole de Lyon : aide-covid19 et Toodego
- Promotion du chèque réparation 50€ gouvernemental

**En soutenant des expérimentations immédiates d'associations volontaires, avec mise en œuvre des premières solutions dès le 11 mai**

**Coordonner la reprise des services de trottinettes et/ou vélos en libre-service**



# 12. Déployer une communication massive et ciblée

## **Des messages grand public**

Presse, radios, communication institutionnelle, messages sur les panneaux lumineux, onlymove...

## **Des messages ciblés**

- En s'adressant aux publics ciblés : automobilistes, cyclistes, piétons
- En s'appuyant sur le réseau des animateurs mobilité et développeurs économiques au plus près des zones d'activités

## **Des campagnes de communication incitatives pour les modes actifs**

- Privilégier les déplacements et les commerces de proximité pour ses achats courants
- Étendre les habitudes de marche à pied à une portée de 1 km (objectif du PDU)
- Continuer à déployer des applis de type ONLYMOOV ou TCL

# 13. Une cellule de suivi pour tester, évaluer, adapter en temps réel

## **Mise en œuvre dès le 1er jour du confinement**

- Un observatoire multi-usages : TC, vélos, trottinettes, parkings, piétons...
- Déployé en lien avec l'observatoire du bruit et de la pollution de l'air

## **Consolidée pendant le déconfinement**

- Pour ajuster en temps réel les mesures à mettre en place
- Pour se préparer à la fois à :
  - Une possible baisse durable de la mobilité (jusqu'à - 30 %)
  - Une augmentation possible du trafic automobile (jusqu'à + 20% à l'heure de pointe)

## **Un suivi partenarial**

Composé de multiples représentants : de la Métropole, du SYTRAL, d'associations vélos et piétons, des communes, des services de l'État



# #COVID-19

N° axe	Commune	Voies	distance (km)
1	Lyon 7e	Jaurès (Gerland)	2,0
2	Villeurbanne	Boulevard du 11 novembre 1918	1,2
3	Lyon 7e	Boulevard des Tchécoslovaques	0,8
4	Bron	Boulevard de Parilly	0,9
5	Lyon 6e	Quai Charles de Gaulle	1,9
6	Lyon 2e / 3e	Pont de la Guillotière (et amorce cours Gambetta)	0,6
7	Villeurbanne	Cours André Philip	0,6
8	Lyon 8e	Avenue Marius Berliet	1,2
9	Lyon 6e	Rue Duquesne	0,8
10	Tassin-la-Demi-Lune	Avenue de la République	à,8
11	Lyon 8e	Avenue Jean Mermoz	0,8
12	Lyon 7e	Rues de l'Épargne et du Repos	0,8
13	Lyon 3e / 6e	Saxe-Foch	2,3
14	Lyon 2e	Quai du Rhône RD	2,3
15	Vaulx-en-Velin	Avenue Gabriel Péri (entre pont des planches et Paul Teste)	0,5
15 bis	Chassieu	Rue Jean Mermoz	0,5
16	Lyon 5e	Chemin Neuf	0,9
17	Tassin-la-Demi-Lune	Avenue Victor Hugo	1,4
18	Lyon 3e / 6e / 7e	Rue Garibaldi	0,7
19	Lyon 8e	Boulevard États-Unis	1,9
20	Vénissieux	Rue Professeur Roux	2,1
21	Lyon 2e / 3e / 7e / 8e	Cours Gambetta et Albert Thomas + Rue de la Barre	3,3
22	Lyon 9e	Avenues du 25e RTS	1,3
23	Lyon 9e / Collonges / Saint-Romain / Couzon / Albigny / Saint-Germain / Quincieux	Quai de Saône RD (RD 51)	14,3
	Lyon 6e	Cours Vitton et Roosevelt	1,0
24	Lyon 2e / Rue Ed. Herriot	piste à double sens	1,0
25	Villeurbanne	Cours de la République	0,8
26	Saint-Fons / Vénissieux	Boulevard Yves Farges	1,6
27	Lyon 4e / Caluire-et-Cuire	Montée de la Boucle	1,0
28	Villeurbanne / Vaulx-en-Velin	Avenues Léon Blum, de Böhlen et Garibaldi (entre Zola et BUE)	2,0
29	Villeurbanne	Boulevard Stalingrad, rue Michel Rambaud, point Poincaré	2,3
30	Lyon 3e / 8e	Avenue Rockefeller	0,6
31	Bron	Avenue Franklin Roosevelt	1,3
31 bis	Lyon 3e	rue de Bonnel	0,5
32	Lyon 8e / Bron / Vénissieux	Boulevard Pinel	0,8
33	Francheville / Sainte-Foy	Avenue du Chater, Route de la Libération (RD 342) entre Botanic et Limburg	1,6
34	Lyon 7e / 8e	Avenue Berthelot	1,7
35	Champagne / Limonest	Avenues de Lanessan et de Gaulle (RD 306)	4,3
36	Tassin / Charbonnières	Route de Paris (RD 307)	4,9
37	Lyon 7e	Quai Claude Bernard	0,5
38	Saint-Priest	Route de Grenoble (RD 306)	5,2
39	Lyon 5e / La Mulatière	Quais des Étroits et Jean-Jacques Rousseau	2,6
40	Lyon 4e / Tunnel Croix Rousse	Tunnel Croix Rousse / tube modes doux : le CB E->O devient vélo ; rajouter 2 CB dans le tube voiture	1,9

